

▶ ZOOM ▶

▶ ZOOM ▶

▶ ZOOM ▶

## • INAUGURATION DU NOUVEAU CHEMIN DE LA SAGNE

M. Christophe IACOBBI, Maire d'ALLONS, lors de l'inauguration des travaux, présente la transformation du chemin "de la Sagne" qui dessert le haut du village, comme une voie agréable et accueillante.

Il poursuit en présentant M. Robert GAY, Président du Syndicat d'Electrification Électricité 04 et Maire de MISON (04) et en excusant Mme Éliane BAREILLE, Présidente du Conseil Départemental.



Monsieur le Maire rappelle « que ce chemin est bien plus qu'un simple itinéraire. En le parcourant, nous découvrons la beauté de notre paysage puisque épuré de tous câbles électriques et téléphoniques qui le défigureraient. L'inauguration est un moment important pour notre communauté. Il symbolise notre engagement dans nos investissements utiles à nos concitoyens. »



La population présente a pu apprécier la réalisation de ce chantier et l'effort de la commune pour ce projet.

Tous les participants se sont retrouvés ensuite au café associatif/bibliothèque pour le verre de l'amitié.



(Suite en page intérieure)



Chères Allonsaises, Chers Allonsais,

❖ Après les **travaux d'enfouissement et d'embellissement** du chemin de la Sagne, la commune a commencé ses premiers **chantiers destinés à traiter les problèmes d'évacuation d'eaux pluviales** par la rue "du Château".

Ils se poursuivront suivant le rythme des possibilités d'investissement de la commune.

❖ Avec le **programme "village d'avenir"**, la commune a bénéficié d'une étude financée entièrement par l'État afin d'imaginer un cœur de **village sécurisé, convivial et surtout plus végétalisé** afin de répondre aux défis climatiques à venir. Suite à la présentation de ce projet à la "Fête du Pain", je vous invite à exprimer sur un cahier mis à votre disposition, vos remarques, vos doutes, voire même votre désapprobation.

**Et n'oubliez pas** également, que le Conseil Municipal et moi-même restons toujours à votre disposition pour échanger sur vos difficultés quotidiennes. Soyez assurés de ma parfaite considération **et... très bel été.**

**Le Maire d'ALLONS,  
Christophe IACOBBI**

## SOMMAIRE

Le Mot du Maire	Page 1
Sommaire	
Zoom sur Allons	
Informations communales	Pages 2 à 5
Environnement	Pages 6 à 7
Culture - Histoire	Page 8
Vie associative	Page 8
Budget	Page 9
Informations – Agenda - C M	Page 10

● **INAUGURATION DU NOUVEAU CHEMIN DE LA SAGNE (suite)**

Monsieur le maire, dans son discours poursuit en clarifiant les financements:  
Le coût total est de 116 396 euros TTC dont:

- \* 70 700 euros pris en charge par le SDE 04 et ENEDIS
- \* 12 715 euros par le département,
- \* Autofinancement de la commune de 32 981 euros.

Il remercie également les acteurs qui ont contribué à la réalisation de ce beau projet :

- l'entreprise *CEGELEC* pour les travaux des réseaux et la pose des candélabres,
- l'entreprise *Eiffage* pour le revêtement routier,
- *M. Florent DUVOT* du cabinet d'étude et
- *M. Marc OLIVIERA* du SDE 04.



**RENOVATION DU CHEMIN  
DE LA SAGNE,  
UNE REALISATION  
EXEMPLAIRE**



M. Robert GAY, Président du SDE 04 développe ensuite la réalisation technique qui illustre la capacité du syndicat à moderniser les infrastructures de manière efficace et durable.

- Pose de 310,05 mètres linéaires de câbles « basse tension » et la reprise de 9 branchements;
- Dépose de 7 poteaux et de 246 mètres linéaires de câbles « basse tension aérien »
- Pose de 225 mètres linéaires de câbles pour l'éclairage public
- Pose de 368 mètres linéaires de fourreaux télécom
- Installation de 5 candélabres LED de dernière génération.

● **LES TRADITIONNELS VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE**

Le samedi 13 janvier 2024, M. Christophe IACOBBI, Maire de la commune d'ALLONS a présenté ses vœux à la population du village. Étaient présents à cette cérémonie :

- ~ Mme la Vice-présidente du Conseil Départemental, Maire de COLMARS LES ALPES,
- ~ M. le Président de la CCAPV, Maire de SAINT BENOIT,
- ~ M. le Président de l'Association des Maires Ruraux du 04, Maire de BARRÊME,
- ~ et de nombreux Maires des communes voisines, auxquels s'ajoutaient :
- ~ des membres du Conseil Municipal et du personnel communal
- ~ les représentants du monde associatif du village,
- ~ les bénévoles de la bibliothèque et des représentants de la gendarmerie et des pompiers.
- ~ et comme chaque année, de nombreux habitants de la Commune.



Après ses vœux à l'assistance, M. le Maire s'est félicité que Mme Katia GALFARD, secrétaire de mairie, puisse maintenant voir son poste et ses compétences mieux reconnus par la loi, avec un nouveau grade, « *secrétaire générale de mairie* ».

Il félicite également Mathias, l'employé municipal polyvalent, pour son implication et informe que Mme Morgane CAUVIN a rejoint l'équipe, pour l'entretien des locaux.



Ensuite le discours de M. le Maire a porté sur les nombreuses réalisations effectuées et à venir :

► **Tout d'abord durant l'année 2023 :**

- Inauguration du city stade avec en complément de matériel, les agrès payés par l'Association du Défens.
- Accueil de 2 familles Ukrainiennes.
- *L'acquisition d'un nouveau véhicule.*
- Réfection de la canalisation d'eau du hameau de « La Moutière » qui permet une nette diminution des fuites d'eau.
- Réactivation de l'ASA des canaux d'irrigation avec un nouveau bureau composé de Lionel, Régis, Marcel et Joël.
- Finalisation du compostage sur la commune avec une demande de plus grands composteurs auprès de la CCAPV, conséquence d'un succès important de leur utilisation.
- Installation d'un dos d'âne et d'un radar pédagogique (amélioration de la sécurité routière).
- Réfection de l'horloge du village.
- Travaux d'enfouissement du réseau électrique du Chemin de « La Sagne » par le SDE 04. M. le Maire a remercié son Président M. GAY R, le délégué local, M. MARTORANO R. ainsi que le technicien de secteur, M. OLIVERA.
- Reconnaissance écologique de la rivière « l'Ivoire » qui acquiert le label « rivière propre ».
- Rappel des nombreuses animations estivales sur le village et au théâtre de verdure.
- *La réalisation d'une étude complète pour réaliser le schéma directeur de l'assainissement et du pluvial. L'enquête publique étant terminée nous attendons les conclusions du Commissaire Equêteur.*

► **Pour 2024 est annoncé:**

- Réfection du chemin de « La Sagne » et de la rue du « Château ».
- Début du recensement si important pour se compter sur la commune et .... pour l'obtention des dotations.
- Aménagement avec la CCAPV du premier bâtiment de la zone d'activité.
- Début des travaux du bâtiment \* de la mairie en attente d'autres subventions (isolation de la toiture et installation de panneaux photovoltaïques).
- \* Rénovation de la salle des Fêtes (peinture des murs) effectuée par M. Johan DANINO.
- Démarrage de la facturation de l'eau au réel. Pour connaître le prix définitif de l'eau, il fallait attendre mars 2024 (en fonction de 3 à 4 mois de recul). Celle-ci devrait se situer à environ 3,50 €/m<sup>3</sup>.
- Poursuite du travail sur la mise en place du syndicat de l'eau des 5 communes (St André les Ipes, La Mure, Angles, Lambruisse, Allons et récemment STJulien sur Verdon). M. le Maire soulignait la bonne entente et le travail commun entre ces 5 villages ainsi que la mise en commun possible des moyens avec le syndicat de l'eau du bassin de Barrême pour réduire les coûts de fonctionnement.
- Contractualisation avec le programme « Village d'Avenir », où Allons va pouvoir bénéficier à la fois d'une ingénierie pour ses projets d'aménagement urbain et également de subventions dédiées.

**Monsieur le Maire soulignait qu'à mi-mandat des élus du Conseil Municipal, plus des trois quarts des engagements avaient été réalisés.**

● **COMMÉMORATION DU 8 MAI**

Le mercredi 8 mai 2024 par une belle matinée de printemps, sur la place du Souvenir Français, une bonne assemblée était réunie pour commémorer le 8 mai 1945.



M. le Maire d'Allons, Christophe IACOBBI, a lu à l'assistance le message de M. Sébastien LECORNU, ministre des armées et de Mme Patricia MIRALLES, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Indépendamment du rappel de la guerre, des innombrables destructions engendrées, des pertes civiles et militaires et des victimes par millions de la déportation politique et raciale,... un rappel a été fait sur l'après 8 mai 1945 :

*« ...Une ambition sociale, celle de la sécurité sociale, du droit au travail, de la sécurité de l'emploi. Celle qui a donné à tous les enfants la possibilité de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture, pour que soit ainsi promue une élite non de naissance mais de mérite.*

*Une ambition économique qui, ne se limitant pas à la reconstruction, a offert à notre pays les moyens de son indépendance et de sa prospérité.*

*De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la Résistance comme de celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon... »*



Puis, M. le Maire, accompagné de sa 3<sup>ème</sup> adjointe, a déposé une gerbe au pied du monument aux morts de la commune. La minute de silence a été observée par l'assistance très recueillie.

Cette petite cérémonie, simple mais émouvante, s'est achevée par l'invitation de la Municipalité pour le « verre de l'amitié » traditionnel.



● **SEMAINE NUMÉRIQUE EN COMMUN A ALLONS**

Le mercredi 21 février de 13h30 à 16h30, s'est déroulée une immersion collective sur le thème de **la sécurité sur internet et de la parentalité numérique**. 7 participants étaient présents à cette séance.

Ateliers Numériques CCAPV  
Mai à Septembre 2024

**ALLONS**  
(Mairie)  
13H30 à 16H30

mercredi 29 mai 2024  
mercredi 19 juin 2024  
mercredi 10 juillet 2024  
mercredi 31 juillet 2024  
mercredi 11 septembre 2024

À la différence des ateliers traditionnels, le conseiller numérique de la CCAPV, M. Julien Ben Chaba, a développé sous forme de démonstrations et de questions/réponses les risques générés par l'utilisation des outils numériques:

- les virus, connexions diverses, mots de passe, fausses informations...ont été abordés afin de prémunir des dangers pour les utilisateurs.
- Un temps de présentation sur « l'intelligence artificielle » a été l'occasion d'un large débat contradictoire en fin de séance.

Les ateliers reprendront au cas par cas pour aider toutes les personnes voulant comprendre ou se perfectionner sur les ordinateurs, smartphone, mail,...

Pour toutes informations supplémentaires sur ces ateliers : **conseiller.numerique@ccapv.fr ou au 07 88 85 43 71.**

● **RAPPEL DE L'EXISTENCE DU C. C. A. S.**

Monsieur le Maire et le Conseil municipal rappellent à tous les Allonsaises et Allonsais que depuis 2014 le Centre Communal d' Action Sociale (C. C. A. S.) présent sur votre commune permet de mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit de tous les habitants.

**Que ce soit pour une aide ponctuelle ou à plus long terme n'hésitez pas à nous solliciter sachant que les membres du CCAS sont tenus à la plus stricte confidentialité.**

COMITE COMMUNAL d' ACTIONS SOCIALES (CCAS)		
UNE PRÉSIDENTE	UN CONSEIL D' ADMINISTRATION	
Conseillères et conseillers municipaux	Personnes nommées par le maire, compétentes pour des actions sociales	
MARTEL Chantal	GRIMAUD Josiane, IACOBBI Kevin	BOETTI Myriam, BUFFAT Annie, REYRE Chantal

● **RACCORDEMENT À LA FIBRE (IMPACT ESTHÉTIQUE)**

Comme vous le savez notre village est depuis plus d'un an desservi par la fibre optique. Si vous le souhaitez, vous pouvez demander un raccordement fibre à l'opérateur de votre choix. Celui-ci confiera ce travail à un sous-traitant dont l'objectif principal est de minimiser le temps d'intervention.

**En conséquence nous vous conseillons de réfléchir en amont du raccordement au tracé que vous souhaitez pour le câble de branchement, vous ne devez pas vous le laisser imposer!**

Les 2 cas suivants peuvent se présenter:

1) Une desserte en souterrain est possible (présence de fourreaux en pied de façade) le branchement devra obligatoirement utiliser ce chemin pour arriver à votre façade, il vous restera à décider du parcours en fonction du point d'arrivée souhaité.

2) La desserte en souterrain n'est pas prévue, le parcours pourra être uniquement en façade (si le boîtier de raccordement se trouve sur une façade voisine) ou il pourra nécessiter une traversée de rue en aérien, **dans ce cas l'opérateur doit impérativement demander une autorisation en mairie.**

Dans ces 2 situations vous devez réfléchir au meilleur parcours possible afin de minimiser l'impact esthétique sur le domaine public et sur votre façade.

**En cas de doute vous pouvez contacter la Mairie.**

● **LES COMPOSTEURS DE LA COMMUNE SONT VICTIMES DE LEUR SUCCÈS !**



Devant le remplissage important des composteurs de la commune, la mairie a demandé à la Communauté de Communes d'augmenter la capacité de leurs stockages.

Les services de la CCAPV ont ainsi installé à l'entrée du village deux nouveaux composteurs qui doublent la capacité des anciens.

L'aspect visuel a été également amélioré.

La municipalité et la CCAPV remercient les résidents du village pour leur implication dans le traitement des déchets compostables.

## • VISITE DU CENTRE DE TRI DES ORDURES MÉNAGÈRES RECYCLABLES DE MANOSQUE

Le 26 mars 2024 M. Jean Marie PAUTRAT, représentant de la commune pour le recyclage des déchets, a participé à l'analyse des conteneurs jaunes (BIFLUX) de la CCAPV : *déchets à recycler*.

Ceux-ci vont au centre de tri de MANOSQUE où ils sont séparés en fonction de leur matière. Après plusieurs étapes, les déchets recyclables sont compressés en balles puis envoyés dans les filières de recyclage.

Les refus de tri sont incinérés.

Ces erreurs représentent un coût important pour la collectivité (redevance ordures ménagères) ainsi que pour la planète (impact important pour l'environnement).

La CCAPV nous informe ainsi sur le suivi des déchets et du tri sur notre territoire ce qui permet à chacun de prendre conscience et de s'adapter pour essayer de réduire les coûts et de fait pour faire baisser la redevance ...Bien trier n'est pas toujours très simple, mais des outils sont là pour nous aider si la bonne volonté est présente.

Lors de cette visite, il a été constaté que presque 1/3 du volume des déchets était refusé.

Une grande partie provenait des déchets enfermés dans les sacs et non en vrac comme cela doit être car la machine ne peut pas détecter les matières et encore moins les trier (► photo ci-contre).

Sans oublier les déchets compostable (alimentaire, jardin), le verre (ce tri existe depuis de nombreuses années !), du matériel électrique, du bois...



### Pour rappel

Un guide du tri a été distribué à l'ensemble des habitants de la CCAPV. Sur les conteneurs des affiches reprennent d'une manière simplifiée ces recommandations.

#### **Aidons les agents en triant correctement nos déchets :**

- Utiliser les bons conteneurs.
- Apporter les encombrants à la déchetterie.

Attention à ne pas mettre des objets piquants, coupants, tranchants... ou dangereux qu'il faut déposer en déchèterie!

**N'oublions pas que le "meilleur" déchet est celui qu'on ne produit pas !**

### • RAPPEL de l'OBLIGATION de DÉBROUSSAILLEMENT DANS LE 04

L'obligation de débroussailler s'impose aux propriétaires des constructions ou installations situées en zone boisée ou à moins de 200 m de celle-ci.

Dans ces secteurs, il appartient au propriétaire de réaliser à sa charge le débroussaillage autour de sa construction dans un rayon de 50 m, sans tenir compte des limites de propriété Il doit également le réaliser aux abords des chemins d'accès privés, sur une largeur de 5 m de part et d'autre de la voie.

### ● VÉGÉTALISATION A ALLONS

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le Conseil Municipal avait décidé d'implanter une haie à l'entrée du village. Celle-ci a pour but d'embellir l'accès de la commune, « cacher » des bâtiments (zone d'activité, hangars) et développer la biodiversité sur notre territoire.



Une première tranche a été réalisée, essentiellement avec des essences locales (Troène, prunellier, sureau noir, cornouiller sanguin, fusain d'Europe, chèvrefeuille des haies, prunier myrobolan). Le taux de réussite de cette plantation est de l'ordre de **85%**. Serge Guichard et Jean Marie PAUTRAT en ont fait le recensement précis.

Une zone doit être replantée du fait d'une mauvaise adaptation d'essence du Lubéron.

Le financement a été en grande partie réalisé par la subvention que touche la commune comme adhérente au Parc Naturel Régional du Verdon.

### ● LE VERGER CONSERVATOIRE D'ALLONS

Pour rappel, la commune s'est engagée avec le Parc Naturel Régional du Verdon dans la sauvegarde et la valorisation des espèces de variétés fruitières régionales.



Une nouvelle tranche de plantation a été effectuée en mars 2024. Le jardin communal compte aujourd'hui 83 arbres anciens fournis par le Parc dont 21 variétés de pommiers et 9 de poiriers. A cela se rajoute une dizaine d'arbres sur des parcelles communales et une vingtaine sur des propriétés privées.

Pour information : La sauvegarde du patrimoine génétique de la Région regroupe des conservatoires, des parcs naturels, des lycées agricoles, des ONG et l'INRA. Notre commune s'inscrit donc dans cette démarche.

### ● NOUVELLE CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON (PNRV)

Le vendredi 7 juin 2024 le Conseil Municipal a décidé de valider la nouvelle charte du Parc Naturel (la troisième depuis 1997). Celle-ci sera valable pour les 15 prochaines années. Par ce vote le Conseil confirme son adhésion à la structure du PNRV.

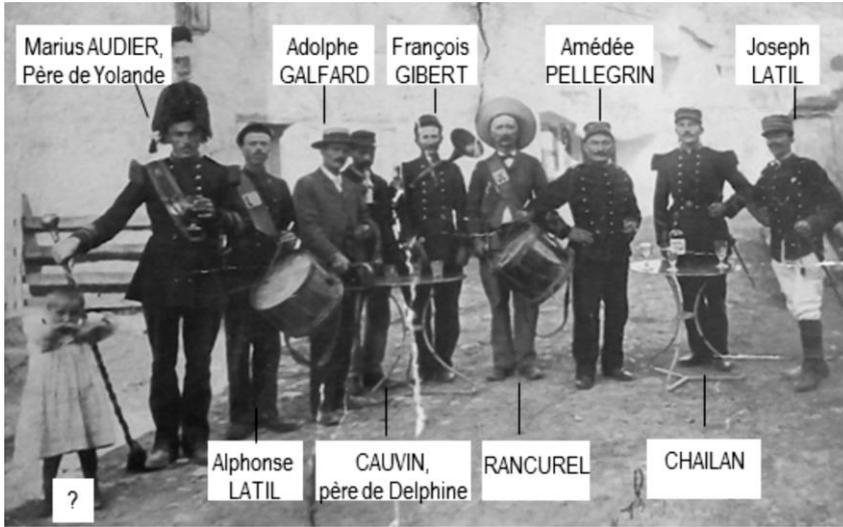
Pour rappel la charte est la formulation du projet construit collectivement pour protéger et développer de manière harmonieuse le territoire du Parc.



**Le prochain bulletin reviendra plus largement sur ce dossier.**

## ● SOUVENIRS ... SOUVENIRS à ALLONS

Mme Solange PELLEGRIN enrichit régulièrement l'histoire locale du village sur le site de la commune. Nous la remercions vivement pour ce travail qui dure depuis de nombreuses années. Voici sa dernière publication à voir sur: [Allons-alpes-haute-provence.fr](http://Allons-alpes-haute-provence.fr) (*le village et histoire locale*).



C'était il y a cent ans.... Et même un peu plus....

Vieille image offerte par le regretté Robert Gibert, coincée dans un album de famille, elle resurgit du passé avec ses personnages d'un autre temps, mais encore si présents.

Quand ce cliché fut-il pris ?

Une seule certitude : avant la Grande Guerre dont certains ne sont pas revenus...

(Source et Annotations de Robert GIBERT au dos de la photo)

Où fut prise cette photo ? Cela demeurera un mystère !

Nous saurons simplement que ce groupe s'était amusé à « se déguiser » d'après Robert GIBERT.

## ● BIENVENUE A LA BIBLIOTHÈQUE D'ALLONS



## ● LA COURSE AUX CHOCOLATS

En 2023 la commune d'Allons et l'Association « Les Estubés Allons » renouaient avec cette tradition. Rendez-vous avait été pris pour 2024.



1<sup>er</sup> avril de cette même année la recherche des chocolats dans les rues du village a bien eu lieu.

À 10 heures 30 très précise, au premier coup de cloche, Monsieur le Maire, Christophe IACOBBI donnait le départ à la chasse au trésor et de nombreux enfants parcouraient les rues et ruelles de notre village.

Selon les parents, la récolte a été bonne et tout ce petit monde est reparti les poches et les sacs remplis de friandises.



Comme chaque année, vous trouverez dans les lignes suivantes les principaux éléments des budgets de l'année 2024.

● **BUDGET " EAU ET ASSAINISSEMENT "**

L'année 2024 devrait être le dernier budget concernant l'eau et l'assainissement qui sera exécuté au niveau communal. En effet suite au vote en 2015 de la loi 3DS, la gestion de l'eau et de l'assainissement » doit faire partie des compétences obligatoires des communautés de commune avant le 1<sup>er</sup> Janvier 2026.

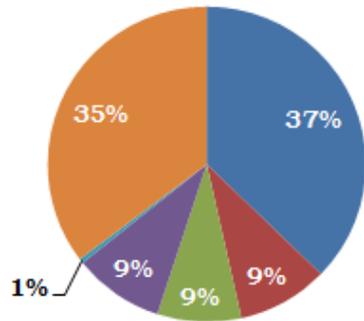
En conséquence à partir de 2025 le budget relatif à l'eau et l'assainissement sera élaboré par la CCAPV ou par un syndicat rattaché à celle-ci.

► Pour 2024, le budget voté en mars 2024 par le conseil municipal prévoit :

**Fonctionnement = 81 115 €**

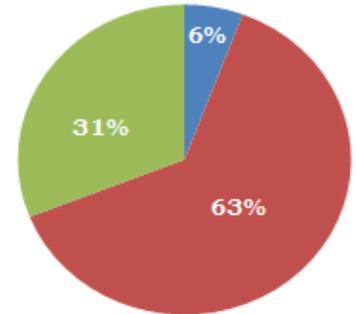
Budget de fonctionnement **DÉPENSES**

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Transfert vers l'investissement
- Redevances Agence de l'eau
- Intérêt d'emprunt
- Amortissements



Budget de fonctionnement **RECETTES**

- Résultat de fonctionnement reporté
- Vente d'eau et redevances
- Opérations d'ordre



**Investissement = 232 556 €**

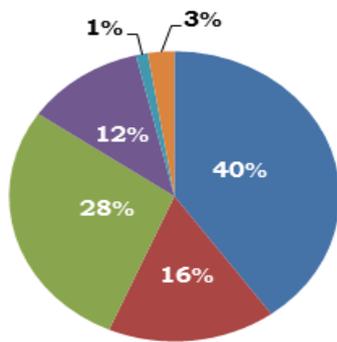
La principale opération d'investissement prévu en 2024 est la rénovation des réseaux d'assainissement et du pluvial dans la rue du Château. Le montant total de l'opération s'élève à 65 500 € avec un autofinancement de 28 400 €.

● **BUDGET " DE LA COMMUNE "**

**Fonctionnement = 357 467 €**

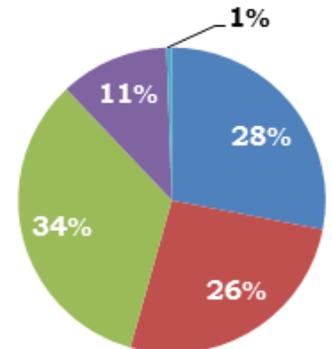
Budget de fonctionnement **DÉPENSES**

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Transfert vers l'investissement
- Autres charges de gestion courante
- Intérêt d'emprunt
- Autres dépenses



Budget de fonctionnement **RECETTES**

- Résultat de fonctionnement reporté
- Impôts et taxes
- Dotations
- Ressources propres
- Autres



**Investissement = 303 846 €**

Principaux postes de dépenses		Principales recettes attendues	
Travaux prévus en 2024	275 137 €	Subventions	161227€
Remboursements d'emprunts	18 883 €	Autofinancement ( <i>transfert de la section fonctionnement</i> )	100657€

► Le programme de travaux 2024 prévoit les opérations suivantes :

Type de travaux	Montant total	Autofinancement
Rénovation du bâtiment de la Mairie (Toiture, isolation, panneaux photovoltaïques)	165 000€	71 083€
Travaux de revêtement « Chemin de la Sagne »	30 600 €	17 900 €
Sécurisation de l'entrée du village ( <i>suite</i> )		19 260 €

<b>JUILLET</b>	FÊTE du BAR	<b>20</b>	18h	Déjà 3 ans !	Manifestations organisées par l'Association "Les Estubés"
	CONCERT de GUITARE	<b>27</b>	21h	Avec Nills GABRIELLI à la Chapelle St Martin « Théâtre de Verdure »).	
<b>A O Û T</b>	TRADITIONNELLE FÊTE du PAIN	<b>3</b>	11h	Cuisson du pain et Animation musicale autour du four à pain organisées par l'Association "Les Estubés" et la Mairie.	Organisés par l'Association "Les Estubés"
			12h30	Apéritif offert par la Municipalité	
			Stands divers dont celui du cabinet d'études présentant les propositions d'aménagement de la commune avec des panneaux informatifs, maquette dans le cadre « VILLAGE D'AVENIR »		
	20h	Repas organisé par l'Association «Les Estubés» (sur réservation)			
	SOIRÉE "BRASSENS"	<b>17</b>	-	Organisés par l'Association "Les Estubés"	
LOTO	<b>29</b>	-			
<b>T</b>	FÊTE PATRONALE du VILLAGE	<b>30 31 1<sup>er</sup> sept</b>	Concours de boules avec nocturne, animations, "Food truck", repas, buvette, soirées musicales et dansantes sans oublier la messe patronale de Saint Domnin du dimanche matin. Fête organisée par le Comité des Fêtes d'Allons		
<b>SEPTEMBRE</b>	VOYAGE	<b>7</b>	Destination encore à l'étude lors de la publication du bulletin		Organisés par l'Association "Les Estubés"
	REPAS de l'ASSOCIATION	<b>28</b>			
<b>OCTOBRE</b>	LOTO	<b>26</b>	15 h	puis AG de l'Association	
<b>NOVEMBRE</b>	BEAUJOLAIS	<b>23</b>			

INFOS PRATIQUES ►

► INFOS PRATIQUES ►

► INFOS PRATIQUES ►

<b>La MAIRIE à votre écoute</b>	<b>Tél.:</b>	<b>+33 04 92 89 10 73</b>	<b>Courriel:</b>	<b>contact@mairieallons.fr</b>
	<b>Adresse:</b>	61 Rue Amiral de Richery 04170 ALLONS		
	<b>Accueil du public:</b>	<b>JEUDI matin</b>	<b>MARDI sur Rendez-vous</b>	

**Site internet de la commune**

**À consulter sans modération ☺**

Pour approfondir et compléter les informations du bulletin

<http://allons-alpes-haute-provence.fr>

**INFOS**

**UTILISATION de la CAMIONNETTE de la COMMUNE  
Pou le TRANSPORT d'ENCOMBRANTS à la DÉCHÈTERIE**

**INFOS**

Pour les personnes ne pouvant se déplacer à la déchèterie ou ne pouvant transporter des encombrants dans leur véhicule, la Mairie met à leur disposition un transport par la camionnette de la commune : **les 1<sup>er</sup> et 15 du mois.**



LE CONSEIL MUNICIPAL

<b>Directeur de la publication</b>	Christophe IACOBBI
<b>Comité de Rédaction</b>	Danielle & Serge GUICHARD Jean Marie PAUTRAT
<b>Photos</b>	Jean Marie PAUTRAT Danielle GUICHARD
<b>Impression</b>	ARC EN CIEL (Digne les Bains)